

Rwanda : la violence faite aux femmes en contexte de conflit armé généralisé

Édith Mukakayumba

Volume 8, Number 1, 1995

Femmes, populations développement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057824ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057824ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mukakayumba, É. (1995). Rwanda : la violence faite aux femmes en contexte de conflit armé généralisé. *Recherches féministes*, 8(1), 145–154.
<https://doi.org/10.7202/057824ar>

Article abstract

Based on her own experience and on those of others, the author throws a personal and critical light on the massacres happening in Rwanda since April 6 1994, giving examples of the most atrocious violence committed against women. She emphasizes the almost total isolation of Rwandan women today because of this continuing conflict and deplors the lack of solidarity towards them on the part of the women involved in international cooperation.

Rwanda : la violence faite aux femmes en contexte de conflit armé généralisé

Édith Mukakayumba

Depuis quelques semaines, de nombreuses manifestations – publiques et privées – ne cessent de souligner le premier anniversaire du début des massacres qui ont rendu le Rwanda tristement célèbre.

Comme on peut le constater par des reportages médiatisés et par les témoignages relatifs à ces manifestations¹, les manières de célébrer ce triste anniversaire ainsi que les motivations qui les sous-tendent varient selon les individus, les organisations et les lieux où sont tenues ces manifestations. Elles reflètent ainsi, sans doute, la manière dont chaque personne ou groupe de personnes a vécu de façon particulière cette tragédie et du bénéfice qu'elle peut tirer du moment privilégié de sa commémoration par tous ceux et celles qui refusent d'oublier ou qui sont tout simplement incapables d'oublier.

Deux des événements commémoratifs organisés à Kigali ont particulièrement retenu l'attention. Le premier, tenu le 6 avril, fut le début du procès des présumés responsables du génocide des Tutsi². Suspendu trois quarts d'heure à peine après son ouverture et remis à une date ultérieure indéterminée, ce procès devait devancer de quelques mois le début d'un autre procès, à savoir celui du tribunal international mis sur pied par les Nations Unies pour juger non seulement les responsables du génocide des Tutsi et des massacres qui ont fait des centaines de milliers de victimes dans la population civile innocente, mais aussi tous les responsables des crimes de guerre commis au Rwanda depuis le début du conflit armé qui a mené à ces massacres. Le deuxième événement fut l'enterrement officiel d'environ 6 000 personnes dans la région de Kigali. En rapport avec cet événement, les autorités de Kigali et les journalistes qui ont rapporté leurs propos ont souligné la présence, parmi les victimes, de deux personnalités politiques très connues juste avant les massacres : la première ministre Agathe Uwilingiyimana et le ministre Landoward Ndasingwa.

Durant la même période, la diaspora rwandaise, organisée en communautés éparpillées à travers le monde, soulignait aussi ce triste anniversaire. Contrairement au cas précédent, où les événements rapportés semblaient s'inscrire dans un mouvement d'ensemble orchestré par les autorités politiques officielles de Kigali, les événements commémoratifs dans ce dernier

-
1. La plupart des témoignages ont été rapportés par des témoins qui ont directement assisté à ces manifestations.
 2. Le nombre de ces présumés responsables, en détention dans les prisons du Rwanda, s'élèverait à plus de 30 000, dont au moins 8 000 – incluant des femmes, des enfants, voire des bébés naissants – dans la seule prison de Kigali. Tandis que certains présumés responsables seraient en liberté au Rwanda, d'autres, le plus grand nombre de personnes les plus recherchées, parmi lesquelles figureraient les planificateurs du génocide, seraient en exil à l'étranger.

cas ont donné lieu à une diversité de manifestations hétéroclites, révélatrices des préoccupations divergentes qui déchirent la communauté rwandaise. Ainsi, tandis qu'une messe célébrée le 6 avril à Nairobi et une marche organisée le même jour à Montréal soulignaient la mort du président Juvénal Habyalimana et le vide désastreux qu'il a laissé, une autre messe et une autre marche organisées le lendemain dans ces mêmes villes mettaient davantage l'accent sur le génocide des Tutsi. D'après les commentaires des personnes qui ont suivi ces événements, ceux du 6 avril étaient associés aux Hutu et ceux du 7 avril aux Tutsi.

Pour un observateur ou une observatrice qui y prête le moindre attention, nombre de ces cérémonies étaient, au-delà des spectacles visibles et des intentions officiellement affichées, des lieux privilégiés d'expression des préoccupations politiques des représentants des principaux groupes antagonistes dans le drame rwandais. Aussi, bien que le mot « souvenir » ait été sur les lèvres et dans la mémoire de tous ceux et celles qui participaient à ces événements, il était loin de recouvrir la même réalité. Alors qu'à Kigali les autorités politiques officielles ont profité de ces moments d'émotion pour souligner la nécessité de poursuivre et de condamner au plus vite les responsables du génocide des Tutsi, l'ancien gouvernement rwandais de concert avec l'ancienne armée rwandaise en exil rappelaient qu'ils sont loin d'avoir renoncé à reprendre le pouvoir par les armes.

Comme on peut le deviner lorsque ce type d'événements nous est le moins familier, les préoccupations prioritaires de la majorité silencieuse ont été oubliées ou reléguées au second plan. C'est du moins ce que j'ai ressenti, une fois de plus et une fois de trop, en tant que femme et féministe d'origine rwandaise, à partir de ma position à cheval – et donc inconfortable – entre les deux groupes ethniques antagonistes. C'est aussi ce que je tenterai de faire ressortir dans les observations que j'ai compilées à partir de ce double regard et de cette position, non seulement à partir de la pire période des massacres qui ont rendu le Rwanda tristement célèbre mais aussi en me basant sur les témoignages compilés depuis mon enfance en rapport avec d'autres tragédies qui ont successivement secoué le Rwanda durant les 30 dernières années. La première et la plus importante de ces tragédies dont j'ai été témoin remonte à 1959. Débutant par le confit armé connu sous l'expression de « Révolution sociale de 1959 », à l'origine du renversement de la monarchie féodale (régime politique qui aurait régné sur le Rwanda depuis au moins cinq siècles)³ et de l'instauration d'un régime républicain, cette tragédie a été particulièrement marquée par le premier mouvement important de la population rwandaise, essentiellement de l'ethnie tutsi vers l'exil. Outre sa taille en effectifs, l'importance de ce mouvement réside dans le fait qu'il a inauguré le cycle infernal de confits armés et de tragédies qui y sont associées dont le Rwanda a du mal à sortir. En effet, c'est à la suite des rébellions armées lancées par les exilés et les exilés rwandais issus de ce mouvement et d'autres mouvements qui l'ont suivi – pendant et au lendemain de chaque conflit armé (soit en 1963, en 1965 et en

3. Celle-ci a connu aussi son lot de conflits armés. Cependant, comme le présent témoignage ne porte que sur les conflits armés dont j'ai été personnellement témoin, les conflits antérieurs ne retiendront pas mon attention.

1967, avant l'assaut final de 1990-1994) – dans le but de reprendre le pouvoir de Kigali qu'ont pris naissance la plupart des tragédies d'où j'ai puisé les données à l'origine du présent témoignage⁴.

Les informations tirées de mon vécu au Rwanda durant les périodes de conflits armés étalés entre 1959 et 1973 a été complétée par celles qui ont été rapportées soit par des témoins directs ou des personnes rescapées des massacres (au sens étroit du terme), soit par leurs plus proches parents ou par des amies ou des amis auxquels ces personnes ont raconté ce qu'elles ont vu et vécu, ou encore par des médias et des publications qui commencent à se multiplier sur le Rwanda.

Le présent témoignage sera présenté en quatre parties. Je commencerai par un bref rappel des principales composantes de la tragédie rwandaise. Je décrirai ensuite, dans leurs grandes lignes, les conditions de souffrance et de mort spécifiques des femmes rwandaises en contexte de conflit armé généralisé (CAG). Au troisième point, je tenterai de relever quelques leçons à tirer des points précédents, notamment en rapport avec la problématique « femmes et développement ». En conclusion, quelques réflexions personnelles souligneront l'intérêt qu'il faut porter au problème posé.

Le style utilisé dans le présent texte est sans détour. La description de certains événements est aussi rude que les scènes qui en sont l'objet. Elle a pour but de montrer la dure réalité telle qu'elle est, dans l'espoir de provoquer des réactions à sa mesure.

La tragédie rwandaise : quelques points de repère

Déclenchée par l'assassinat du président rwandais, Juvénal Habyalimana, survenu le 6 avril 1994, la tragédie à laquelle le Rwanda doit sa triste célébrité a, en moins de trois mois, battu les records inégalés de l'histoire des horreurs de la fin du XX^e siècle. Entre le 6 avril et le début de juillet 1994, le nombre de personnes tuées dépassait déjà un million, celui de personnes exilées à l'extérieur du pays, notamment dans les pays limitrophes (en Tanzanie, au Zaïre et au Burundi), excédait deux millions et celui des personnes déplacées à l'intérieur du pays était voisin de trois millions. Dans les camps de réfugiés et de réfugiées qui ont accueilli ceux et celles qui, épeurés, fuyaient les maladies, la faim et l'épuisement devaient accroître le nombre de personnes mortes. Dans le seul camp de Goma, devenu célèbre depuis, plus de 20 000 personnes sont mortes du choléra durant la deuxième moitié du mois de juillet. Durant la même période, le nombre d'enfants non accompagnés, incluant les orphelins et les orphelines de même que les enfants dont les traces des parents n'avaient pas été retrouvées, atteignait plus de 200 000. Pour couronner le tout, la presque

4. Une année importante dans l'histoire des conflits armés rwandais, 1973, fait exception à cette règle générale. Marquée par des troubles interethniques dirigés essentiellement contre la population de l'ethnie tutsi, cette année a pour particularité d'avoir connu un conflit qui a éclaté à partir d'une rébellion interne dont l'objectif était, selon les avis les plus nombreux, le renversement de la Première République. À part cette différence liée à la source du conflit, la situation vécue par les couches de la population les plus menacées, les femmes en l'occurrence, est la même que pour d'autres années. Elle fait donc partie des périodes retenues comme sources pertinentes d'information.

totalité des Rwandaises et des Rwandais qui ont survécu à cette horreur sont non seulement condamnés à vivre en errance en dehors de leurs lieux de résidence – près de six millions de personnes sur une population totale voisine de sept millions avant les massacres – et de leur pays, dans des conditions de misère extrêmes, mais leur survie, du moins à court et à moyen terme, dépend presque entièrement de l'aide humanitaire. Ce dont les Rwandaises et les Rwandais se souviennent aussi et n'arrivent pas encore à s'expliquer est leur abandon par leurs collègues amies ou amis non rwandais, rapatriés dans leur pays d'origine dès le début des atrocités.

Loin de résulter de simples jeux du hasard, ce bilan d'horreurs s'inscrit dans un contexte particulier de confusion et de chaos créés par la généralisation d'un conflit armé déclenché par le Front patriotique rwandais (FPR) au début d'octobre 1990 contre le régime de gouvernement (la Deuxième République), qui régnait sur le Rwanda depuis 1973. Limité à ses débuts aux luttes armées entre les militaires du FPR (environ 10 000 personnes au départ) et ceux des anciennes Forces armées rwandaises (FAR) (de 5 000 personnes en 1990 à plus de 40 000 en 1994) et aux régions frontalières par lesquelles il a commencé (principalement celles du nord du Rwanda, limitrophes de l'Uganda), ce conflit a pour principale particularité d'avoir fini par dépasser les limites prévisibles pour se généraliser à l'ensemble du territoire rwandais et impliquer toute la population du Rwanda. Aux pires moments de la tragédie, la population rwandaise était répartie d'une façon qui peut paraître caricaturale à première vue entre, d'un côté, les bourreaux qui s'étaient donné comme devoir celui de torturer et de tuer toute personne associée à l'ennemi et, de l'autre, les victimes qui, pour échapper à la mort, devaient vivre constamment en cachette en dehors de leur lieu de résidence, dans des conditions extrêmement pénibles.

Au début de juillet 1993, la victoire militaire du FPR et la mise en place du nouveau gouvernement à Kigali (capitale du Rwanda) n'ont pas mis fin au conflit en question. La fuite des FAR (environ 20 000 militaires en uniforme) au lendemain de leur défaite et leur installation dans la région de l'ouest du Zaïre d'où elles se préparent pour reprendre par les armes le pouvoir de Kigali créent une zone d'insécurité pour les millions de Rwandaises et de Rwandais résidant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières rwandaises. Par ailleurs, craignant de perdre le pouvoir, le nouveau gouvernement de Kigali, soutenu par la nouvelle armée rwandaise – l'Armée patriotique rwandaise (APR) – reste sur un pied de guerre. Ainsi, non seulement l'APR continue-t-elle de recruter et d'entraîner des soldats en vue de contrer l'attaque en préparation, mais aussi, sur l'ensemble du territoire rwandais, l'ambiance générale reste marquée par un climat d'insécurité et de terreur caractéristique d'un CAG et dont souffrent plus particulièrement les couches de la population les plus vulnérables. Cette situation montre qu'un contexte de CAG ne prend pas fin nécessairement avec l'arrêt temporaire des affrontements entre militaires, mais qu'il peut se poursuivre bien au-delà. Cela indique aussi que la violence particulière faite aux femmes rwandaises en contexte de CAG est encore loin d'être terminée. C'est la raison pour laquelle elle mérite que l'on s'y attarde un peu et que l'on pense aux moyens à mettre en œuvre pour y faire face.

Des conditions de souffrance et de mort particulièrement atroces pour les femmes

La tragédie rwandaise a fait, comme on le sait maintenant, des victimes dans toutes les couches de la population. Cependant, d'après l'examen sommaire des témoignages de femmes et d'hommes rescapés des massacres et témoins des horreurs résumées plus haut en leurs grandes lignes, les femmes en tant que catégorie sociale ont subi et continuent de subir des violences propres au contexte d'un CAG. Ajoutées aux autres formes de violences qu'elles subissent dans leur vie quotidienne dans un contexte considéré comme normal, les formes de violences subies par les femmes rwandaises en contexte de CAG peuvent être regroupées en trois catégories : la cruauté physique, la cruauté mentale et la condamnation à une vie de misère dans le silence et l'isolement des plus absolus.

La cruauté physique

La cruauté physique adopterait une diversité de formes dont les plus fréquemment rapportées sont le viol, la mutilation du corps visant spécialement les organes associés à la reproduction, le mariage forcé et la servitude forcée.

Le viol

Le viol est la forme de violence la plus omniprésente et la plus généralisée. Toutes les femmes, quel que soit leur âge (à partir des petites filles âgées de quelques mois à peine), leur origine ethnique ou régionale, leur catégorie socio-économique (définie par le niveau de richesse) ou tout autre critère servant à les distinguer, y ont été et y demeurent encore exposées. Les plus visées par les hommes armés de chaque camp sont d'abord, naturellement, celles qui sont associées au camp ennemi. Il s'agit, en l'occurrence : des femmes tutsi dans le cas où l'ennemi reconnu est le FPR; des femmes hutu, dans le cas où l'ennemi désigné est le bloc constitué des milices armées et des militaires de l'ancien gouvernement; des femmes riches, dans le cas où l'ennemi visé est la famille riche laissée sans défense et dont les hommes armés voulaient s'approprier l'ensemble des biens – y compris les femmes; des femmes pauvres dont à peu près personne ne se préoccupe du sort, etc.

Dès le début du conflit rwandais, comme dès le début de la plupart des CAG contemporains ou historiquement rapportés, cette forme de violence a échappé au contrôle social pour s'étendre et se généraliser à presque toutes les femmes sans défense. Autrement dit, plus le conflit dure et se généralise, plus le nombre de femmes exposées au viol s'accroît et plus les formes de viols se diversifient : viols individuels, viols collectifs, etc.

Le viol est aussi la forme de violence la plus omniprésente dans la mesure où elle dure aussi longtemps que dure le conflit et se prolonge après que celui-ci a pris fin officiellement. Cela explique que plusieurs femmes non protégées par les maîtres (acteurs les plus forts) des CAG sont violées tous les jours, et certaines d'entre elles plusieurs fois par jour.

Comme nombre de travaux l'ont déjà souligné, la cruauté physique associée au viol ne se limite pas à l'acte physique immédiat; elle engendre des conséquences aussi désastreuses que les traumatismes psychologiques, la propagation des maladies transmises sexuellement (MTS), les grossesses

indésirées, la mise au monde d'enfants non voulus, etc. Dans le cas qui nous concerne, le taux élevé des violeurs infectés par le virus du sida (environ un tiers de la population urbaine avant le déclenchement du conflit) rend encore pire la situation des femmes violées dans la mesure où elles sont directement exposées à une maladie mortelle. Par ailleurs, les témoignages de plus en plus nombreux sur les femmes enceintes ou qui ont eu des enfants à la suite d'un viol rapportent qu'elles souffrent cruellement d'un mépris et d'une réclusion sociale affichés ou tacites. Que ressentent-elles devant cette situation ? Que prennent-elles comme moyens pour continuer de mener une vie qui ait un sens ? Qu'ont-elles comme soutien social ou politique pour « passer au travers » ?... Il semble que, dans l'état actuel des choses, les priorités politiques étant ailleurs, ces femmes soient encore très nombreuses à faire face à la solitude créée par leur nouvelle situation.

Les mutilations du corps visant spécialement les organes liés à la reproduction

Les mutilations du corps se manifestent sous trois principales formes. La première consiste en l'ouverture des corps des victimes du sexe au cou. Les cibles les plus visées par cette forme de cruauté seraient surtout les femmes en état de grossesse, celles qui viennent d'accoucher et celles qui ont déjà eu des enfants. La deuxième forme consiste à faire traverser le corps d'une femme, du sexe à la tête, par un poteau. La troisième forme consiste à l'amputation des seins des victimes. En y regardant de plus près, on constate que ces formes largement répandues de cruauté physique visent avant tout les organes associées à la reproduction biologique ou à la féminité. Que signifient-elles symboliquement en ce qui concerne les rapports sociaux de sexe ? Il serait sans doute intéressant d'essayer de le comprendre.

À ces mutilations s'ajoutent celles où les femmes mariées ou vivant en concubinage sont torturées conjointement avec leur époux ou avec leur concubin. Parmi les cas rapportés, on pense à celui où des femmes, attachées à leur conjoint ou à leur concubin par des matériaux aussi meurtriers que les fils barbelés, sont invitées ou poussées de force à marcher jusqu'à leur lieu d'exécution. Durant ce périple, les femmes et les hommes sont injuriés, nargués, etc.

Le mariage forcé

Pour les femmes non tuées mais constamment exposées aux risques d'être violées et torturées, le mariage forcé devient le moindre mal. Les hommes armés, leurs complices et leurs protégés sont les premiers à profiter de cette situation non seulement pour épouser les femmes les plus convoitées mais aussi pour imposer à celles-ci des conditions matrimoniales qu'elles n'auraient pas nécessairement accepté en temps de paix.

La désignation systématique du viol et du mariage forcé par le terme *kubhoza*⁵ (qui, contrairement au sens habituel, signifie depuis le début des

5. Dans son sens habituel, ce terme signifie « faire libérer ».

années 1990, « prendre de force »⁶⁾ montre jusqu'à quel point cette pratique est intégrée dans les moeurs en contexte de CAG.

La servitude forcée

Le climat de menaces et de terreur dans lequel sont obligées de vivre les femmes rwandaises en contexte de CAG leur enlève toute possibilité de vivre et de travailler de façon autonome. Dans ces circonstances, ce qui se vérifie surtout dans le cas des femmes mariées de force, la survie des femmes dépend de leur capacité à exécuter les ordres des hommes, sans discuter et sans manifester aucune espèce de résistance. Réduites à l'état d'objets sans valeur, ces femmes sont obligées de travailler et de vivre comme des esclaves.

La cruauté mentale

Pour certains bourreaux, la mutilation des femmes par les agressions physiques ne suffit pas. Ils y ajoutent donc des formes de mutilations allant des plus visibles aux plus subtiles.

Les plus fréquemment rapportées consistent à faire assister les mères de famille, transformées en spectatrices tout à fait impuissantes, à la mutilation de leurs enfants et de leur conjoint. Certains bourreaux vont jusqu'à demander aux jeunes garçons de violer leur mère ou aux mères de famille d'exécuter elles-mêmes leurs enfants, leur conjoint, leurs amis ou amies ou même des personnes inconnues. Dans certains cas, des bourreaux coupent les organes génitaux du conjoint, entièrement ou partiellement, devant les épouses et les leur mettent dans la bouche.

À force de subir ces formes diverses de cruauté sans mesure, plusieurs femmes deviennent folles ou sont atteintes de troubles mentaux très graves. Le pire pour toutes ces femmes prises en otage en contexte de CAG est que les services de secours pour les aider sont plutôt rares.

La condamnation à une vie de misère dans le silence et dans l'isolement quasi absolu

Avant la généralisation du conflit armé de 1990-1994, le Rwanda était l'un des pays où les projets dits de développement en faveur des femmes avaient connu un bond spectaculaire. Par ailleurs, durant ces dernières années, les projets de solidarité entre les femmes rwandaises elles-mêmes et entre des représentantes de celles-ci et celles des femmes des pays du Nord ne cessaient de se concrétiser et de se multiplier⁷⁾.

Avec la généralisation de ce conflit, la plupart des femmes rwandaises ont presque tout perdu. Non seulement ont-elles perdu des membres de leur famille (conjoint et enfants), tués dans les massacres⁸⁾ ou morts de faim, de maladie,

6. Dans le contexte du chaos créé par le conflit armé de 1990-1994, le terme *kubohozo* était appliqué aux actes d'appropriation forcée de certains biens et propriétés privées des bénéficiaires de privilèges du gouvernement chassé du pouvoir par le FPR.

7. Voir la publication du Service d'appui à la coopération canadienne (1991 : 73-85) pour quelques exemples intéressants à ce sujet.

8. D'après les estimations les plus récentes, le nombre de veuves rwandaises – excluant celles qui sont réfugiées à l'extérieur du pays – compteraient pour au moins 70 p. 100 de la population. Dans de nombreux cas rapportés, la veuve

d'épuisement, de manque de soins, etc., mais aussi elles ont été dépouillées, dans la très grande majorité des cas, de toutes les bases matérielles susceptibles de leur permettre de vivre de façon autonome. Délogées de leurs lieux de travail et de résidence, dépossédées de leurs biens et de leurs moyens de travail, coupées de leurs réseaux de solidarités, la très grande majorité des femmes rwandaises sont obligées de vivre dans des conditions de pauvreté et de misère extrêmes. Surveillées dans leurs mouvements par les leaders des CAG, elles sont dans l'impossibilité de nouer et d'entretenir des relations sociales qui pourraient leur permettre de sortir de leur état de servitude et de retrouver leurs espaces d'autonomie d'avant la généralisation du conflit.

Dans ce contexte général de dépossession, l'abandon des Rwandaises à leur sort durant les moments les plus tragiques de leur existence a été pris à la fois comme un coup dur et une absurdité. Dans ce sens, plusieurs rescapées des massacres avouent comprendre que des femmes du Nord qui étaient engagées dans les projets « femmes et développement » aient profité des plans d'évacuation du Rwanda, organisés dès le début des massacres, en faveur des ressortissantes et des ressortissants des pays occidentaux. Par contre, ce qu'il leur est difficile à comprendre est le silence quasi total de bon nombre de leurs collègues à leur retour en « pays libre » sinon la timidité des quelques rares cas qui se sont exprimés sur la tragédie rwandaise⁹.

Les leçons à tirer

Des nombreuses leçons à tirer du présent témoignage, il en est deux qui méritent d'être soulignées. Elles concernent, d'une part, le recul spectaculaire des conditions de vie et de travail des femmes et, de l'autre, celui des acquis en rapport avec la problématique « femmes et développement ».

Le recul des conditions de vie et de travail des femmes

À quelques rares exceptions près, la tragédie rwandaise a enlevé aux femmes, toutes catégories sociales confondues, l'essentiel de ce qu'elles avaient réussi à construire au cours des siècles, comme bases économiques, sociales, politiques, etc., nécessaires à la satisfaction de leurs besoins personnels, des besoins de leur famille et de ceux de leur pays. Dépouillées de l'ensemble des conditions minimales nécessaires à une vie autonome et à l'extension de leur espace de liberté, les femmes rwandaises sont condamnées à une vie de misère et forcées de dépendre, dans la plupart des cas, de l'aide humanitaire. Sans domicile fixe, la plupart de ces victimes anonymes – des camps des personnes réfugiées (à l'extérieur du Rwanda), des camps de personnes déplacées par la guerre (à l'intérieur du Rwanda) ou en errance à

enregistrée est la seule survivante d'une famille dont le nombre d'enfants pouvait varier, avant les massacres, entre un et plus de dix.

9. Quelques projets d'assistance aux femmes rwandaises, mis sur pied soit dans le cadre des interventions de reconstruction du Rwanda (à l'intérieur des frontières rwandaises), soit dans celui de l'aide humanitaire, au Rwanda et en dehors du Rwanda, pourraient contribuer à atténuer la portée de mes propos. Ce qu'il ne faudrait pas oublier, c'est qu'en dépit de leurs mérites incontestables ils sont, comme dans le passé, arrivés un peu tard et jouent le rôle de calmants de conscience dont profitent ceux qui, encore aujourd'hui, sont prêts à reprendre ou à appuyer des conflits armés.

travers le monde – dont la survie ne dépend plus que de la pitié de quelques bienfaitrices ou bienfaiteurs illustrent l'un des pires drames qui frappent les femmes à la veille de la Conférence de Beijing.

Le recul des acquis en rapport avec la problématique « femmes et développement »

Le recul des conditions de travail et de vie des femmes rwandaises dans un contexte aussi particulier que celui d'une dépossession totale inhérente au CAG et le silence des femmes engagées dans les débats relatifs à la problématique « femmes et développement » ne vont pas sans remettre celle-ci en question.

Comment parler, en effet, des femmes et du développement, de la problématique « femmes et développement », de la solidarité entre femmes pour le développement, contre l'exclusion, contre la marginalisation, etc., en excluant ces femmes dépossédées de tout ?

Comment expliquer à ces millions de femmes complètement exclues du développement pour la simple raison qu'elles sont prises en otage dans des zones de CAG que l'on s'intéresse à leur sort ? que l'on est solidaire avec elles ? qu'on les soutient dans leur lutte pour la survie et pour la sauvegarde du minimum nécessaire au développement... alors que leurs conditions de misère extrêmes sont presque complètement évacuées de nos priorités de recherche ou d'intervention ?

Comment expliquer à ces milliers de mères, réelles ou symboliques, actuelles ou futures, le silence et la léthargie du « monde libre » devant l'assassinat de leurs enfants et, avec ces assassinats, l'anéantissement pour plusieurs de l'une des motivations profondes à participer au développement ?

Dans quelle mesure peut-on prétendre être féministe, vivre et travailler selon les valeurs féministes, lorsqu'on garde un silence complice devant l'anéantissement de nos anciennes collègues de lutte pour le développement ?

Voilà quelques-unes des questions que j'ai voulu partager au sujet d'un problème qui me rejoint personnellement en tant que femme d'origine rwandaise, féministe et mère de famille.

Conclusion

Comme plusieurs des personnes le moins consciencieusement conscientes des drames qui secouent actuellement de nombreuses régions de la planète nous le rappellent souvent, les tragédies comme celle qui a récemment ravagé le Rwanda ne cessent de s'étendre dans la société et dans l'espace. Assister en silence à cette expansion progressive des zones de CAG revient, non seulement à démissionner devant l'accroissement de l'une des pires menaces de la survie sur cette planète mais aussi à accepter, en attendant que l'inéluctable frappe à notre porte, de nous exposer à perdre tous les acquis durement gagnés et surtout arrachés dans le domaine de la problématique « femmes et développement ». Comme par hasard, 1995 est une année record de commémorations particulièrement remarquées de plusieurs tristes événements : troisième anniversaire du siège de Sarajevo, anniversaire du génocide du peuple cambodgien par les Khmers rouges, cinquantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et du génocide du peuple juif, des Tsiganes, etc. Bref, autant de souvenirs qui devraient rappeler combien sont absurdes les conflits armés généralisés et être des catalyseurs de mobilisation contre ces

derniers. Paradoxalement, ce qui est absurde est l'absence de mobilisation. Après la Bosnie, le Rwanda, Haïti, etc., plusieurs autres pays victimes des conflits armés en voie de généralisation tombent sous les régimes de la terreur dont les principales victimes sont les couches de la population les plus vulnérables, et de moins en moins de gens se mobilisent pour les dénoncer. Les massacres en cours du peuple tchétchène, du peuple algérien et du peuple burundais ne suscitent à peu près pas de réactions. Tout se passe en fait comme si la seule loi qui vaille est de plus en plus celle des armes, de ceux qui savent les manier et de ceux qui peuvent en commander l'usage. Paradoxalement aussi, ces nouveaux détenteurs du pouvoir quasi absolu et aveugle sont généralement des hommes.

Jusqu'à quand et à quel prix les féministes, chercheuses et intervenantes sur le terrain – surtout celles qui ne sont pas directement menacées par les CAG – resteront-elles silencieuses devant ces situations catastrophiques sans trahir leur idéal ?... Ce n'est là que l'une des questions qui méritent une certaine méditation, quelques réactions et un débat qui s'impose.

*Édith Mukakayumba
Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal*

RÉFÉRENCE

SERVICE D'APPUI À LA COOPÉRATION CANADIENNE

1991 *Profil socio-économique de la femme rwandaise, version finale 1991*. Kigali, Réseau des femmes oeuvrant pour le développement.